

RADIO. 1000 euros: banco, banco, banco !



Nicolas et Yann posent les questions qui mèneront Amaury et Réjane jusqu'aux 1.000 euros.

La salle des fêtes est comble, en ce mercredi 5 avril, pour accueillir l'inoxydable « Jeu des mille euros », le plus ancien jeu radiophonique de l'Hexagone, sur France-Inter, animé aujourd'hui par Nicolas Stoufflet et Yann Pailleret. Ils sont venus du Pays Marmandais, du Villeneuvois et bien sûr du Pays de Duras en simples spectateurs ou bien pour tenter leur chance.

Au signal de la sélection des candidats, ils sont une bonne trentaine à se lever pour parti-

ciper. Les questions sont ardues, la culture générale de chacun est mise à l'épreuve. Enfin, il ne restera que quatre prétendants, pour les deux émissions enregistrées ce jour-là et diffusées le jeudi 27 et vendredi 28 avril, à 12h45. Réglez votre bande FM sur 90.3 (Bergerac) ou sur 92.3 (Agen).

Les premiers candidats, Anne-Marie, professeur documentaliste à la Cité Scolaire d'Aiguillon, demeurant à Marmande, et Laurent, visiteur médical de Lagu-



Salle comble pour assister aux enregistrements de France-Inter.

pie, ne passeront pas l'étape du « Banco » que le public a scandé joyeusement.

Par contre, Amaury, comédien professionnel dans la compagnie « Les trottoirs du hasard » à Paris mais demeurant à Villeneuve-sur-Lot et Réjane, laborantine retraitée d'Agen, ont décroché ensemble les fameux 1.000 euros, grâce à une question venant d'un auditeur de... Lavergne, qui justement se trouve dans la salle. Nicolas l'invitera à monter sur scène et à poser la question lui-même. Et c'est avec

une réponse correcte à « définissez l'expérience de Milgram » (ndlr : test d'obéissance aux ordres) que le tandem l'emporte sous les applaudissements.

Pour chaque question, le délai de réponse était sonorisé par Yann Pailleret frappant sur un glockenspiel, un petit métallophone à quatre lames. Cet instrument, à la sonorité particulière, est la star du jeu. Yann Pailleret assume cette tâche depuis dix-huit ans.

A écouter les 27 et 28 avril à 12h45.